



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-116

Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante

1. Secteur d'application

Industrie.

2. Dénomination

Mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante.

Ce système de régulation calcule en continu la consigne optimale de pression de condensation en fonction de la température extérieure mesurée et régule la pression de condensation en ajustant la puissance de refroidissement au condenseur.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid.

À défaut, la preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marque et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un système de régulation sur un groupe de production de froid.

4. Durée de vie conventionnelle

14 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Zone climatique	Montant en kWh cumac par kW		Puissance électrique nominale du groupe de production de froid en kW
	Condensation par rapport à l'atmosphère	Condensation à eau seule	
H1 ou H2	14 300	11 700	P
H3	13 500	10 400	

X

La puissance électrique nominale à retenir est celle figurant sur la plaque signalétique du groupe de production de froid ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du groupe de production de froid.



Condensation par rapport à l'atmosphère : condenseur à air sec adiabatique ou non, condenseur à eau plus aéroréfrigérant à air sec adiabatique ou non, condenseur évaporatif hybride ou non, condenseur à eau plus tour ouverte hybride ou non, condenseur à eau plus tour fermée hybride ou non.

Condensation à eau seule : condenseur à eau provenant d'une nappe ou d'un cours d'eau.



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-116,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

A/ IND-UT-116 (v. A14.1) : Mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

* Nom du site des travaux :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie : ☐ OUI ☐ NON

* Le système de régulation installé sur un groupe de production de froid permet d'avoir une haute pression flottante :

☐ OUI ☐ NON

NB : ce système de régulation calcule en continu la consigne optimale de pression de condensation en fonction de la température extérieure mesurée et régule la pression de condensation en ajustant la puissance de refroidissement au condenseur.

*Puissance électrique nominale du groupe de production de froid P (kW) :

NB : la puissance électrique nominale à retenir est celle figurant sur la plaque signalétique du groupe de production de froid ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du groupe de production de froid

*Type de condensation :

☐ Condensation par rapport à l'atmosphère

NB : condenseur à air sec adiabatique ou non, condenseur à eau plus aéroréfrigérant à air sec adiabatique ou non, condenseur évaporatif hybride ou non, condenseur à eau plus tour ouverte hybride ou non, condenseur à eau plus tour fermée hybride ou non

☐ Condensation à eau seule

NB : condenseur à eau provenant d'une nappe ou d'un cours d'eau